

Commune de MESNOIS

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt, **le vendredi 25 septembre 2020** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 septembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1^{er} adjoint, CABUT Danielle 2^{ème} adjointe, PEAN Franck 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, ROUSSEL Frédéric, conseillers.

Absent excusé : RINGENBACH Sandra (ayant donné procuration) et SORNAY Jean-Paul

Secrétaire de Séance : Danielle CABUT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 18 juin 2020 :

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

2. Point par le 1^{er} adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

2.1. Travaux salle et bureau mairie ;

Suite à la réunion préparatoire de Juillet, il a été décidé de modifier le projet de réaménagement de la mairie initialement prévu et pour lequel une subvention DETR a été obtenue (travaux à hauteur de 77400€ avec une subvention de 30%). En effet après étude il semble plus judicieux de refaire l'entrée de la mairie côté jardin ce qui permettrait la création d'un parking, le secrétariat serait donc installé dans la pièce à côté de la salle du conseil côté jardin également. Ces modifications entraînant une révision complète du dossier, il convient d'arrêter le précédent projet. Le garage jouxtant la salle de conseil sera aménagé. A voir s'il est nécessaire d'installer une micro station pour gérer l'assainissement.

Le conseil est favorable à cette modification et charge Mme le maire de contacter les services de la Préfecture pour clore le dossier de subvention en cours.

Un nouveau dossier de demande de subvention sera à déposer lorsque le projet sera chiffré. Une procédure de marché adapté sera probablement à lancer.

Un groupe de travail composé de Xavier Baigue, Serge Berrez, Alain Petitcolas et Jean Cachot doit travailler sur le projet.

2.2. Point sur travaux en cours et à lancer (voirie chemins...);

- Parking Rières : redéfinir les emplacements liés aux différents appartements afin d'éliminer le stationnement sur le trottoir.
- Voirie, suite des travaux initiés en 2019 pour la réfection des chemins. La Préfecture semble vouloir inscrire dans les subventions DETR la réfection des chemins. Un dossier sera déposé

- Devis pour chemin piéton Thuron/Pont de Poitte (chemin des Craies) demandé auprès de la Petite Entreprise. Dès réception du devis, un dossier de demande de subvention DETR 2021 sera déposé.

2.3. Prorogation du plan d'aménagement de la forêt communale ;

Le précédent plan d'aménagement de la forêt communale de Mesnois arrivait à échéance le 31/12/2020. La crise sanitaire en cours (scolytes) entraîne de fortes incertitudes sur l'évolution sanitaire de nos forêts et ne permet pas de lancer sereinement une révision de l'aménagement. Ainsi, sur proposition de l'ONF il est possible de proroger pour une durée de 5 ans le plan actuel.

La proposition d'une prorogation de 5 ans du plan actuel est approuvée à l'unanimité
Une délibération sera prise

Affouage :

- Parcelle vers Charezier, trop loin de Mesnois pour intéresser des affouagistes de la commune, peut-on proposer une coupe aux habitants de Charézier ?
- Voir les coupes qui seront attribuées aux affouagistes

3. Point par la deuxième adjointe sur les dossiers affaires sociales, vis associatives, espaces verts et communication :

3.1. Aménagement paysagé et fleurissement ;

Il est prévu de revoir l'emplacement du conteneur à verres à Thuron et de refaire un aménagement paysagé ainsi que d'améliorer l'abri bus.

Un paysagiste doit venir sur place et nous faire des propositions.

Les autres lieux à aménager seront également visités.

3.2. Site internet ;

Afin d'agrémenter l'album photo de Mesnois sur le site internet il est proposé aux habitants qui le souhaiteraient de faire passer à la mairie les belles photos anciennes ou récentes du village.

4. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux ;

- ### 4.1. Compte rendu de la visite de la société ED-Tech (eau et défense incendie), travaux à prévoir ;

EAU

La société ED-TECH est intervenue pour contrôle préventif des réseaux/fuites.

Les chiffres du volume prélevé par rapport au volume consommé montrent un écart important ces dernières années, ce qui peut venir soit de fuites importantes ou d'un problème de compteur ou de plusieurs facteurs non identifiés à ce jour, le coefficient de perte est donc élevé et cela a alerté l'Agence de l'Eau.

Différents contrôles sont lancés pour essayer de trouver une explication.

A ce stade de l'étude il n'apparaît pas qu'il y ait de fuites importantes sur notre réseau.

Le compteur du captage doit être révisé (ce qui implique un arrêt du pompage et coûte le même prix qu'un neuf) ou changé. Un devis de 722€ est présenté pour le changer.

Le plan d'action est complété des différentes actions menées depuis 2017 et à mener et il est présenté au conseil pour approbation.

Le plan d'actions (dont l'achat d'un compteur) est approuvé à l'unanimité
Une délibération sera prise

DEFENSE INCENDIE

Poteau sortie du village trop près des habitations

La société ED Tech peut accompagner la commune dans l'élaboration du schéma communal de DECI (défense extérieure contre l'incendie) pour 912€.

Le conseil valide cette proposition.

4.2. Approbation du RPQS 2019

Présentation est faite du RPQS 2019.

Le RPQS eau potable 2019 est approuvé à l'unanimité

Une délibération sera prise

5. Convention opérationnelle avec l'EPF pour portage action immobilière :

Mme le maire présente au conseil la convention entre l'EPF (établissement public foncier) et la commune pour le portage foncier que pourrait faire l'EPF pour l'acquisition d'un terrain que la commune souhaite lotir.

Une fois cette opération d'acquisition achevée, il pourrait être souhaitable de contacter le SI-DEC pour la maîtrise d'œuvre du projet.

La convention avec l'EPF est approuvée à l'unanimité

Une délibération sera prise

6. Questions diverses :

- Info comcom Terre d'Emeraude :
 - Assainissement
 - Maison France Services
 - Reprise actif vouglans

La séance a été levée à 22h35

Le Maire,
Mme Sandrine Gauthier Pacoud

Le secrétaire de séance,
Danielle CABUT